

Nom commercial du produit : FIPROTEC 50MG 4X F
CAT

Date d'exécution : 18.01.2016

Date d'édition : 14-12-2018

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance /du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

FIPROTEC 50MG 4X CAT (15781)

15781 FIPROTEC 50 MG SOLUTION SPOT-ON POUR CHATS AMM n° FR/V/1304315 7/2014

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Médicament Vétérinaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur :

Beaphar B.V.

Rue : Drostenkamp 3

Code postal/Lieu : NL - 8101 BX Raalte

Téléphone : +31 (0)572 348 834

Télécopie : +31 (0)572 348 835

Contact pour informations : SDS@Beaphar.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Beaphar: +31 (0)612 968 231 (08:00 - 17:00 h), Contact: J. van den Eertwegh

France: +33 1 40054848 Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris (24/7)

Belgium: +32 70245245 Centre Antipoisons Brussel (24/7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Texte des recommandations emballage et de sécurité prescrites par l'autorité d'enregistrement.

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le règlement n'est pas applicable aux **médicaments vétérinaires**, tels que définis dans la directive 2001/82/CE.
[règlement (CE) N° 1272/2008 Article 1 alinéa 5 b].

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non applicable

Nom commercial du produit : FIPROTEC 50MG 4X F
CAT

Date d'exécution : 18.01.2016
Date d'édition : 14-12-2018

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CE : 202-859-9; N°CAS : 100-51-6

Poids : $\geq 25 - < 50$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H332 Eye Irrit. 2 ; H319

FIPRONIL ; N°CE : 424-610-5; N°CAS : 120068-37-3

Poids : $\geq 2,5 - < 10$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 3 ; H301 Acute Tox. 3 ; H311 Acute Tox. 3 ; H331 STOT RE 1 ; H372
Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Indications diverses

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Demander immédiatement un avis médical.

Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Informations pour le médecin

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

Nom commercial du produit : FIPROTEC 50MG 4X F
CAT

Date d'exécution : 18.01.2016
Date d'édition : 14-12-2018

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool
Poudre d'extinction
ABC-poudre
Dioxyde de carbone (CO₂)
Sable
Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

5.3 Conseils aux pompiers

Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

5.4 Indications diverses

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8. Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Éviter la formation de poussière. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Evacuation: voir rubrique 13 Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:

Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les yeux

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

Mesures de protection

Mesures de lutte contre l'incendie

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas vider le récipient avec de la pression. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Attention lors de la

Nom commercial du produit : FIPROTEC 50MG 4X F
CAT

Date d'exécution : 18.01.2016
Date d'édition : 14-12-2018

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

réouverture de récipients déjà entamés. L'accès ne doit être permis qu'au personnel autorisé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 12

Classe de stockage (TRGS 510) : 6.1D

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs) Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

2-(2-ÉTHOXYÉTHOXY)ÉTHANOL ; N°CAS : 111-90-0

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)
:

Valeur seuil : 6 ppm / 35 mg/m³

Limitation de crête : 2(I)

Remarque : Y

Version : 17-10-2017

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Protection individuelle

Protection yeux / visage

Protection oculaire appropriée

Lunettes avec protections sur les côtés

Modèles de protection oculaire recommandés

DIN EN 166

Protection de la peau

Protection des mains

En cas d'un bref contact avec la peau : En cas d'un bref contact avec la peau

Modèle de gants adapté : Gants à usage unique.

Matériau approprié : NBR (Caoutchouc nitrile)

Caractéristiques exigées : imperméable aux liquides.

Temps de pénétration (durée maximale de port) : > 120 min

Épaisseur du matériau des gants : > 0,5 mm

Modèles de gants recommandés : DIN EN 374

Mesures de protection supplémentaires pour les mains : Utiliser les gants une seule fois.

Remarque : Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite ventilation insuffisante

Appareil de protection respiratoire approprié

Masque complet/demi-masque/quart de masque (NF EN 136/140) Appareil filtrant combiné (EN 14387)

Remarque

Nom commercial du produit : FIPROTEC 50MG 4X F
CAT

Date d'exécution : 18.01.2016
Date d'édition : 14-12-2018

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur : incolore

Clarity clear

Données de sécurité

État :

Masse volumique : (20 °C) env. liquide 1,044 g/cm³

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

10.4 Conditions à éviter

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.5 Matières incompatibles

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (2-(2-ÉTHOXYÉTHOXY)ÉTHANOL ; N°CAS : 111-90-0)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	6500 mg/kg
Paramètre :	DL50 (ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	1230 mg/kg
Paramètre :	DL50 (ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Souris
Dose efficace :	1600 mg/kg
Paramètre :	DL50 (FIPRONIL ; N°CAS : 120068-37-3)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	97 mg/kg
Paramètre :	DL50 (2,6-DI-TERT-BUTYL-P-CRÉSOL ; N°CAS : 128-37-0)
Voie d'exposition :	Par voie orale

Nom commercial du produit : FIPROTEC 50MG 4X F
CAT

Date d'exécution : 18.01.2016
Date d'édition : 14-12-2018

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

Espèce : Rat
Dose efficace : 890 mg/kg
Paramètre : DL50 (2,6-DI-TERT-BUTYL-P-CRÉSOL ; N°CAS : 128-37-0)
Voie d'exposition : Par voie orale
Espèce : Souris
Dose efficace : 1040 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : DL50 (FIPRONIL ; N°CAS : 120068-37-3)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : 354 mg/kg
Paramètre : DL50 (FIPRONIL ; N°CAS : 120068-37-3)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Rat
Dose efficace : > 2000 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 (ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : 1000 ppm
Temps d'exposition : 8 h
Paramètre : CL50 (FIPRONIL ; N°CAS : 120068-37-3)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : 0,68 mg/l
Temps d'exposition : 4 h

Sensibilisation

En cas d'inhalation

Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Toxicité orale subaiguë

Paramètre : LOAEL(C) (FIPRONIL ; N°CAS : 120068-37-3)
Voie d'exposition : Par voie orale
Espèce : Rat
Dose efficace : 0,06 mg/kg/day
Temps d'exposition : 12 mois
Paramètre : NOAEL(C) (FIPRONIL ; N°CAS : 120068-37-3)
Voie d'exposition : Par voie orale
Espèce : Rat
Dose efficace : 0,025 mg/kg/day
Temps d'exposition : 12 mois

11.5 Informations complémentaires

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité aquatique

Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson

Paramètre : CL50 (FIPRONIL ; N°CAS : 120068-37-3)
Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : 0,25 mg/l
Temps d'exposition : 96 h
Paramètre : CL50 (FIPRONIL ; N°CAS : 120068-37-3)
Espèce : Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : FIPROTEC 50MG 4X F
CAT
Date d'exécution : 18.01.2016
Date d'édition : 14-12-2018

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

Dose efficace : 0,083 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : EC50 (FIPRONIL ; N°CAS : 120068-37-3)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 0,029 mg/l
Temps d'exposition : 48 h

Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : NOEC (FIPRONIL ; N°CAS : 120068-37-3)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 9,8 µg/l
Paramètre : LOEC (FIPRONIL ; N°CAS : 120068-37-3)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 20 µg/l

Toxicité terrestre

Toxicité pour les oiseaux

Toxicité aiguë et subchronique pour les oiseaux

Paramètre : DL50 (FIPRONIL ; N°CAS : 120068-37-3)
Espèce : Colinus virginianus (caille blanche)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë et subchronique pour les oiseaux
Dose efficace : 11,3 mg/kg

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Informations complémentaires

Éviter une introduction dans l'environnement. L'évaluation a été effectuée en s'inspirant de la méthode de calcul de la directive "Préparations".

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / de l'emballage

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Nom commercial du produit : FIPROTEC 50MG 4X F
CAT

Date d'exécution : 18.01.2016
Date d'édition : 14-12-2018

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

ONU 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (FIPRONIL)

Transport maritime (IMDG)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FIPRONIL)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FIPRONIL)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 9
Code de classification : M6
Danger n° (code Kemler) : 90
Code de restriction en tunnel : E
Dispositions particulières : LQ 7 · LQ 5 I · E 1
Étiquette de danger : 9 / N

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 9
Numéro EmS : F-A / S-F
Dispositions particulières : LQ 5 I · E 1
Étiquette de danger : 9 / N

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 9
Dispositions particulières : E 1
Étiquette de danger : 9 / N

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Oui

Transport maritime (IMDG) : Oui (P)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 03. Composants dangereux · 07. Conseils pour le stockage en commun - Classe de stockage

16.2 Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : FIPROTEC 50MG 4X F
CAT

Date d'exécution : 18.01.2016
Date d'édition : 14-12-2018

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>.

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Méthode de calcul.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H310	Mortel par contact cutané.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.